

Montréal, le 23 novembre 2021

Par dépôt électronique (SDÉ)

M^e Joelle Cardinal et M^e Jean-Olivier Tremblay
Affaires juridiques
Hydro-Québec
75, boul. René-Lévesque Ouest – 4^e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4

OBJET : Demande d'adoption de la norme de fiabilité BAL-003-2 relative à la réponse en fréquence et au réglage de la compensation en fréquence (Dossier R-4161-2021)

Chère consœur,
Cher confrère,

La Régie de l'énergie (la Régie) accuse réception des correspondances déposées aux pièces B-0048 et B-0049 par d'Hydro-Québec, par sa direction principale – Contrôle des mouvements d'énergie et exploitation du réseau d'Hydro-Québec dans ses activités de transport d'électricité (le Coordonnateur), dans le dossier mentionné en objet.

La Régie tiendra compte de la préférence du Coordonnateur pour l'option 1 tel que décrite et précisée aux pièces mentionnées au paragraphe précédent dans la poursuite de ce dossier.

Veillez agréer l'expression de nos sentiments distingués.

(S) Véronique Dubois

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml

